

Réf: Dossier N° 067582

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKO IMMOBILIA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN RIVIERA BONOUMIN, Lot
1793, Ilot 112

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKO IMMOBILIA »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE ainsi qu'à l'étranger:

- Achat et vente de terrains, lotissement et construction;
- Recouvrement des créances et loyers;
- Divers.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes les opérations pouvant se rattacher à son objet.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie, tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN RIVIERA BONOUMIN, Lot 1793, Ilot 112

Dirigeant(s) : M GANGAN AKO GASTON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01812 du 01/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14097/GTCA/RC/2022 du 01/04/2022

